



La Lettre aux Secrétaires Généraux

N°17 – Juillet 2026

À l'approche des vacances d'été, nous souhaitons vous remercier pour cette nouvelle année de collaboration. Grâce à nos échanges quotidiens et à votre engagement, nous travaillons ensemble au service des lycéens et de la qualité de leur accueil et de leurs conditions d'apprentissage.

Nous vous souhaitons un très bel été et de bonnes vacances. Nous aurons plaisir à vous retrouver à la rentrée, notamment lors de la plénière du lundi 28 septembre.

Bel été à toutes et à tous !

Benoit SCHAEFFER
Directeur de l'Éducation
et Orientation

Barbara GRAVELLE
Directrice du Patrimoine
immobilier

Yann LE GOURRIEREC
Directeur des Ressources
humaines

AGENDA

Calendrier des rdv régionaux *des secrétaires généraux*



PLÉNIÈRE DE RENTRÉE des établissements publics

lundi 28 septembre de 14h à 16h

Hôtel de Région



WEBINAIRE présentation de l'enquête et retour d'expérience du logiciel de gestion des logements NetPPL

mercredi 23 septembre de 10h à 11h

vendredi 25 septembre de 14h30 à 15h30

Les liens de connexion vous seront communiqués prochainement



WEBINAIRE présentation du nouveau référentiel entretien ménager

mercredi 30 septembre de 10h à 11h

jeudi 1er octobre de 15h30 à 16h30

Les liens de connexion vous seront communiqués prochainement

AGENDA

Calendrier des rdv régionaux *des agents régionaux*



WEBINAIRE PRÉSENTATION DU NOUVEAU
RÉFÉRENTIEL ENTRETIEN MÉNAGER

mercredi 30 septembre
jeudi 1er octobre

SÉMINAIRE ANNUEL DES ENCADRANTS

lundi 19 octobre

Un support diaporama pour votre réunion de rentrée

La rentrée scolaire constitue un **moment clé** pour l'ensemble des agents régionaux qui contribuent au bon fonctionnement du lycée.

À cette occasion, **nombreux sont ceux parmi vous qui organisent, fin août, une réunion de rentrée** réunissant l'ensemble de ces agents.

Bien plus qu'une simple formalité, cette réunion représente un **levier essentiel de cohésion, d'information et de coordination** pour aborder l'année dans les meilleures conditions.

Généralement introduite par l'autorité fonctionnelle puis animée par les encadrants, cette réunion aborde les **thématiques suivantes** :

- ♦ Actualités et calendrier de l'année
- ♦ Présentation des nouveaux agents et de l'organigramme
- ♦ Fonctionnement de l'équipe (gestion des absences, réunions, valeurs communes)
- ♦ Organisation et objectifs collectifs
- ♦ Rappel du règlement intérieur et des consignes de sécurité
- ♦ Temps convivial (pot d'accueil, visite des locaux, quiz, présentations croisées)



Afin d'accompagner vos encadrants dans la préparation de cet événement, nous mettons à leur disposition un [support diaporama personnalisable](#), à adapter et à utiliser librement selon vos besoins.

INFO : livraison de pochettes Région à venir !

Afin d'accompagner au mieux l'accueil des agents régionaux à la rentrée scolaire, nous avons le plaisir de vous adresser cette année un **lot de pochettes** destinées à leur être remises lors de leur reprise de fonction.

Ces pochettes ont vocation à faciliter leur intégration et à leur permettre de disposer, dès leur arrivée, des informations et documents utiles pour bien débuter l'année scolaire. Vous pouvez notamment y glisser l'emploi du temps, les consignes de rentrée, les coordonnées des interlocuteurs de l'établissement, ainsi que tout autre document que vous jugerez utile.



INFO : livraison des équipements informatiques



Les équipements
(vidéoprojecteurs, PC fixes, écrans et PC portables)
ont été commandés et seront livrés
au plus tard avant la Toussaint.

Mon Ordi Au Lycée : distribution 2026-2027

Comme vous avez pu le lire, MonOrdiAuLycée change de matériel mais pas d'ambitions ou de modalités logistiques. Il est toujours nécessaire de faire une préinscription puis une signature de la charte dématérialisée pour une **distribution dès le 2 novembre 2026**. A ce titre, ECONOCOM reviendra vers vous pour définir les modalités de distribution **en octobre au plus tard**.

Mon Ordi Au Lycée : distribution 2026-2027

Élever les ambitions, révéler les potentiels

Avec son programme **ÉLÈVE**, la Région des Pays de la Loire permet à chaque lycéen d'apprendre autrement, de s'engager et de se mettre en mouvement. Construit autour des trois priorités régionales **Emploi, Jeunesse et Transition écologique**, et piloté par la Direction de l'Éducation et de l'Orientation, ce programme propose deux types d'actions complémentaires :

- Des **projets libres**, portés directement par les élèves au sein de leur établissement : « les jeunes s'engagent »
- **14 actions thématiques clés en main**, couvrant des domaines aussi variés que le bien-être, la citoyenneté, l'entrepreneuriat, le numérique, la culture ou encore l'environnement

Pour toute information sur le programme ÉLÈVE : [Programme Élève](#) | [Espace numérique des lycées](#)

Utilisation des locaux des EPLE hors période scolaire



Modèle de convention
[cliquez ici](#)

Lors d'accueil sur les **périodes hors scolaires** (week-end et vacances scolaires) : une convention de mise à disposition de locaux (en PJ) est obligatoire.

Quelques focus :

- Un état de lieux d'entrée et de sortie est obligatoire ;
- L'occupant est responsable en cas de sinistre (si un dégât a lieu lors de la période ;
- Les locaux doivent être laissés en bon état d'entretien ;
- Si la location a lieu sur les permanences des agents régionaux et que celles-ci ne sont donc pas possibles, elles doivent être anticipées au maximum.

Il n'y a **pas d'intervention des agents régionaux des lycées** (sauf cumul d'activité sur volontariat).

Les locations (qui permettent à l'EPLE de disposer de recettes supplémentaires) sont organisées **par le proviseur qui reste le seul et unique responsable de l'exploitation du site dans ces périodes où il n'y a pas de lycéens, il doit donc s'assurer de la surveillance du site pendant ces périodes** puisqu'il est signataire de la convention. Il a la possibilité de déléguer à ses équipes administratives ou via un contrat de maintenance (fonctionnant en période estivale) mais la Région n'a pas à suppléer (que ce soit les équipes du lycée ou les équipes de la DPI dans les Maisons de Région).

Rénovation des logements de fonction dans les lycées - 2026

La Région des Pays de la Loire a validé, pour l'année 2026, une première vague de 34 **opérations de rénovation de logements de fonction**, représentant un investissement global avoisinant 2 millions d'euros. Ces travaux bénéficient à **31 lycées**.

La répartition territoriale de ces opérations est la suivante :

- **Loire-Atlantique** : 17 opérations
- **Maine-et-Loire** : 3 opérations
- **Sarthe** : 3 opérations
- **Mayenne** : 2 opérations
- **Vendée** : 9 opérations



Une dizaine d'opérations complémentaires (non définies à ce stade) seront lancées à la rentrée en fonction des derniers arbitrages et mouvement de personnel.

Cet effort d'investissement s'inscrit dans une démarche globale de valorisation du patrimoine immobilier régional et de soutien aux équipes des lycées, dont la présence sur site est essentielle à la continuité du service public.

RUBRIQUE "VOIR ET REVOIR"



Dans cette nouvelle rubrique,
nous vous offrons la possibilité
de voir (ou revoir)
les webinaires utiles.

LES DERNIERS WEBINAIRES EN REPLAY

Pour mémoire, les emplois du temps doivent être établis et communiqués aux agents avant leur départ en congés d'été. Ils devront ensuite être finalisés et validés **au plus tard le 30 septembre 2026**, sauf situations particulières nécessitant un ajustement.

Nous vous rappelons que la saisie des emplois du temps des encadrants doit être réalisée par l'autorité fonctionnelle.

Besoin d'aide ?

Pour toute question relative à la gestion du temps de travail, nous vous invitons à contacter le référent Temps de travail / absentéisme de votre établissement.

Ressources utiles :

- [Rubrique « Temps de travail » sur Patio](#)
- [Page « Didacticiels et tutos vidéo »](#)

Pratiques sur les emplois du temps dans les EPLE



juin 2026



Entretien professionnel annuel



avril 2026

Restauration - stratégie d'achats des denrées alimentaires



mai 2026

Lutte contre le gaspillage alimentaire



avril 2026